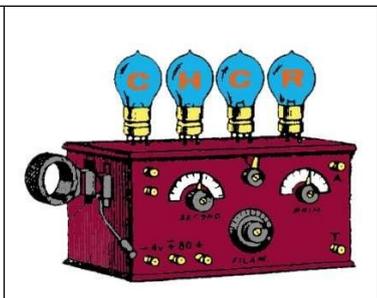




BERCK-SUR-MER
2^{ème} Bourse radio
DIMANCHE 18 MAI 2025
AU KURSAAL



Bulletin d'inscription

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Tél : Mail :

Professionnel : N° de RC.....de :

Non inscrit au registre du commerce et des sociétés : Indiquez votre

N° de carte d'identité : Délivrée le :

Par :

Conformément au RGPD, (Règlement général sur la protection des données), j'autorise l'utilisation de mon adresse mail à des fins internes uniquement au CCBE. **Rayez la mention inutile : (oui) (non).**
Selon le décret du 7 janvier 2009, j'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à 2 ventes au déballage cette année. Après avoir pris connaissance de la notice d'informations en page 2/2 et renseigné le bulletin d'inscription ci-dessus, je fais ma réservation .

Sandwichs et viennoiseries sont proposés uniquement aux exposants ; à commander en même temps sur la fiche de réservation.

Précisez les objets présentés.....

Installation possible de vos objets : la veille de 15H00 à 18H00 au plus tard, dans ce cas, prévoyez une toile pour couvrir votre étalage.

Merci de confirmer ci-dessous votre choix en supprimant la mention inutile

OUI : Je souhaite installer la veille.

NON : J'installe dimanche à partir de 7h00.

Renseignements : Tel 06 50 39 01 34 ou ccbeberck@gmail.com

NOTICE D'INFORMATIONS

ART.1 Cette 2^{ème} bourse Radio est organisée par le Club des Collectionneurs de Berck et Environs conjointement avec le Club Histoire et Collection Radio (le CHCR)

ART.2 Des emplacements composés de tables et de chaises seront attribués dans l'ordre chronologique à réception des bulletins d'inscriptions au plus tard le 12 mai dans la limite des places disponibles.

Le tarif des tables est fixé à 7€50 le mètre linéaire

RÉSERVATION MINIMUM : 2 mètres linéaires, les mètres linéaires supplémentaires seront à 6€50 .

ART.3 Il est interdit d'ajouter des tables personnelles, de placer des étagères, des cartons, des valises ou autres objets de quelque nature que ce soit dans les couloirs de circulation réservés aux visiteurs et aux personnes à mobilité réduite (PMR), aux services de sécurité et de santé, ainsi qu'aux accès des extincteurs et des issues de secours. Les animaux (chats, chiens, etc.) ne sont pas admis au Kursaal.

ART.4. Responsabilité : Chaque exposant est responsable des objets présentés et fera de son affaire personnelle auprès des assurances à souscrire, RC (responsabilité civile) en particulier.

La municipalité de Berck-sur-Mer et l'organisateur le CCBE déclinent toutes responsabilités en cas de perte, de vol et détérioration des objets exposés ainsi que des biens mobiliers et immobiliers appartenant à la commune mis à disposition pour l'évènement.

ART.5 Toutes réservations non occupées le dimanche 18 mai 2025 à 10H00, resteront à la disposition des organisateurs, et ne seront pas remboursées, sauf en cas de force majeure.

ART.6 Le présent règlement est valable pour cet évènement 2025.

Je réserve au minimum 2 mètres soitMètres de tables X 15€00 =
Je commandeMètres de tables supplémentaires X 6€50 =
Je commande.....Petit(s) pain(s) au chocolat X 1€50 =
.....Croissant (s)X 1€50 =
Sandwich(s).....Jambon beurre + emmental X 4€50 =
.....Au pâté campagnard X 4€50 =
Quartier(s) de tarte.....à la crème nature X 2€50 =
.....aux pommes X 3€00 =
TOTAL =

Avantage réservé aux Adhérents du CCBE : 2 mètres de table gratuits uniquement sur une seule des bourses organisées cette année.....Soit 15€00 à déduire

Règlement par chèque :

à l'ordre du CCBE ou Club des collectionneurs de Berck et Environs

Bulletin à adresser à

Signature

JEAN-LUC VENDAMME
1 RUE SAINT ROCH
62600 BERCK-SUR-MER